

Date de transmission de l'acte: 14/04/2025

Date de reception de l'AR: 14/04/2025

015-211502547-DE_014_2025-DE

AGEDI

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 11 avril 2025

Délibération N° DE_014_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	7	8
Date de la convocation : 26/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze avril deux mille vingt-cinq, à 17 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Régis ANDRIEUX

Représentés : Stéphanie CUEILLE représentée par Nicolas LACHAZE

Absents et Excusés : Cécile MOMMALIER, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Catherine MAISONNEUVE, Maire, demande à l'Assemblée Municipale de se prononcer sur le budget primitif 2025 de la Commune, qui a été présenté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	475 161,72	475 161,72
Investissement	510 069,52	510 069,52
TOTAL	985 231,24	985 231,24

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif présenté dans son intégralité.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Madame Catherine MAISONNEUVE
Président de séance



Madame Marie-Pierre BABUT
Secrétaire de séance



DE_014_2025

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

A G E D I

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation 21/03/2024

Présenté par (1),

A COMMUNE DE VEYRIERES, le 11/04/2024

Délibéré par (2), réunie en session

A COMMUNE DE VEYRIERES, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MAISONNEUVE Catherine	
BABUT Marie-Pierre	
RAYNAUD Sébastien	
LACHAZE Nicolas	
DELPRAT Robert	
ROUSSEL Jean-Pierre	
MOMMALIER Cécile	ABS
CUEILLE Stéphanie	
ANDRIEUX Régis	
CHAMBON Didier	ABS
GAY Chantal	ABS

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .